

## PUBLIC

Professionnels du bâtiment, AMO, consultants, conseillers, architectes, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, économistes, entreprises, artisans, bailleurs, maîtres d'ouvrage, promoteurs, services techniques, urbanistes, diagnostiqueurs, formateurs, ...

## PRÉREQUIS

Notions de base en matière de performance environnementale dans le bâtiment.

## EFFECTIF

10 à 20 stagiaires

## INTERVENANT

> Florian ROLLIN, co-fondateur et expert approche territoriale chez KARIBATI

## DURÉE

1 jour (7h).

## VALIDATION DES ACQUIS

- > Mises en situation, exercices d'application, coproduction, ...
- > Séquences d'évaluation de la progression des acquis.
- > Evaluation des acquis réalisée 3 mois après la formation.

## FINANCEMENT

- > Le coût de la formation peut être partiellement pris en charge par votre OPCO Opérateur de Compétences.
- > Formation éligible au titre de l'obligation de formation continue des architectes.
- > Formation éligible « crédit d'impôt pour la formation du chef d'entreprise » Code Général des Impôts, article 244 quater M.

## TARIF

**350 € nets de taxes** (organisme de formation non soumis à la TVA). Déjeuner offert.

## DATE

**20 février 2020**

## LIEU

Le NeufBis  
9bis Boulevard Voltaire  
21000 DIJON

## CONTACT

Laurent BOITEUX  
[formation@pole-energie-bfc.fr](mailto:formation@pole-energie-bfc.fr)  
Téléphone : 03 80 59 59 60

# MATERIAUX BIOSOURCES

*20 février 2020*

*Une approche très documentée qui vous aidera à cerner tous les avantages des matériaux biosourcés et à acquérir les outils pour faciliter leur prescription et leur bonne mise en œuvre. Ponctué de retours d'expériences, cette formation vous apportera les éléments réglementaires, méthodologiques et techniques nécessaires à leur développement.*

## OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- > Être capable d'intégrer les matériaux biosourcés dans les cahiers des charges et dans les projets
- > Obtenir des informations sur les éléments techniques, juridiques et réglementaires
- > Participer au développement des matériaux biosourcés dans la construction
- > Échanger et co-construire autour de bonnes pratiques

## PROGRAMME

- > Les produits du bâtiment et les systèmes constructifs mobilisant du biosourcé : définition, contexte, pratiques et enjeux
- > Panorama : les filières de production en France et les acteurs de l'amont : ressources agricoles, sylvicoles et recyclées à l'aval par mise en œuvre
- > Exemples de systèmes constructifs et caractéristiques techniques
- > Contraintes économiques et positionnement des matériaux biosourcés
- > Impact environnemental, réglementation et labels
- > Démarche d'intégration des matériaux biosourcés : documents impactés, commande publique, massification, ...

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- > Exposés, temps d'échanges, analyse de retours d'expérience, mise en situation.
- > Les participants bénéficient des supports pédagogiques, outils et documentation.

## ORGANISME DE FORMATION

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté  
Siège social : Maison des énergies - 50, rue Paul Vinot- 70400 HERICOURT  
Antenne de Dijon : La Bourdonnerie - 2, allée Pierre Lacroute - 21000 DIJON  
Organisme de formation agréé par la Direccte sous le numéro 27700082370  
Habilitation DATADOCK : id DD 0079437 - SIRET : 200 021 269 00028

## INSCRIPTION EN LIGNE

<http://formations2020.bourgogne-batiment-durable.fr>

ou

## BULLETIN D'INSCRIPTION

à nous retourner par courriel à :

formation@pole-energie-bfc.fr

ou par courrier à :

Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté - La Bourdonnerie - 2, allée Pierre Lacroute - 21000 DIJON

### Je m'inscris à la formation : **BIOSOURCÉS** qui aura lieu le **20 février 2020**

**STAGIAIRE :** Madame  Monsieur

NOM : ..... PRÉNOM : .....

Fonction ou Qualification : .....

Organisme/Structure : .....

Adresse : .....

Téléphone (ligne directe) : ..... Courriel : .....

En activité depuis : ..... années Niveau d'études : .....

Régime alimentaire spécifique : .....

Autres éventuelles demandes : .....

Mon niveau de connaissances par rapport à la thématique traitée, sur une échelle de 1 (aucun) à 10 (expert) est :

|   |   |   |   |   |   |   |   |   |    |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|

**Je joins un chèque de 350,00 €** à l'ordre de « Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté » et je recevrai une facture en retour. Pour les collectivités souhaitant régler par virement, merci de nous contacter au 03 80 59 59 60.

Suite à votre inscription, une convention de formation sera établie et envoyée à votre structure. Votre inscription définitive et votre participation seront réputées acquises dès que le Pôle énergie Bourgogne-Franche-Comté aura réceptionné la convention de formation remplie et signée.

**Bon pour accord, fait à** \_\_\_\_\_ **le** \_\_\_\_\_

**Signature et cachet :**